

Le 3 septembre 2008

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Carolina Rinfret
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: Rapport annuel 2007 du Transporteur en vertu de l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et de la décision D-2002-175 du 14 août 2002
Notre dossier : R0000281/CR

Chère consoeur,

Veillez trouver sous ce pli la liste de pièces qui aurait dû accompagner le dépôt des réponses du Transporteur à la demande de renseignements no 1 de la Régie, le tout relativement au dossier en objet.

Souhaitant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations les plus distinguées.



Carolina Rinfret
CR/oc

Pièce jointe

LISTE DES PIÈCES

Pièce Doc. Description
**RENSEIGNEMENTS REQUIS SELON LES DÉCISIONS D-2002-175 (R-3482-2002)
ET D-2005-50 (R-3549-2004)**

HQT-1	1	Conciliation des informations sur les résultats et l'actif avec les états financiers consolidés d'Hydro-Québec
HQT-1	2	Organigrammes
HQT-1	3	Répartition des ventes
HQT-1	4	Lignes et postes de transport
HQT-1	5	Évolution annuelle de l'effectif en équivalents temps complet
HQT-1	6	Rapports au NPCC
HQT-1	7	Bilan Offre-Demande en puissance lors de la pointe annuelle
HQT-1	8	Bilan des plaintes
HQT-1	9	Ententes de raccordement et énergie injectée
HQT-1	10	Profil de charge

**RENSEIGNEMENTS REQUIS SELON LES DÉCISIONS D-2002-95 (R-3401-98) ET
D-2005-50 (R-3549-2004)**

HQT-2	1	État des résultats
HQT-2	1.1	Comparaison des résultats des activités réglementées avec les revenus requis autorisés
HQT-2	2	Base de tarification
HQT-2	3	Évolution de la base de tarification
HQT-2	4	Taux de rendement sur la base de tarification
HQT-2	5	Pointes mensuelles
HQT-2	6	Puissances maximales appelées
HQT-2	7	Réservations mensuelles du service de point à point à long terme

LISTE DES PIÈCES

<u>Pièce</u>	<u>Doc.</u>	<u>Description</u>
HQT-2	8	Transactions des services de point à point
HQT-2	9	Prix unitaires moyens
HQT-2	10	Taux de pertes de transport
HQT-2	11	Indicateurs de performance
HQT-2	12	Balisage entrepris par le Transporteur

RENSEIGNEMENTS REQUIS SELON DIVERSES DÉCISIONS

HQT-3	1	État de l'avancement des projets majeurs D-2003-68 (R-3497-2002), D-2003-214 (R-3512-2003), D-2004-175 (R-3522-2003), D-2004-187 (R-3527-2004), D-2005-142 (R-3560-2005), D-2005-119 (R-3561-2005), D-2005-153 (R-3575-2005), D-2006-25 (R-3581-2005), D-2006-36 (R-3585-2005), D-2007-41 (R-3616-2006), D-2007-36 (R-3619-2006), D-2007-78 (R-3627-2007), D-2007-141 (R-3631-2007), D-2007-87 (R-3635-2007) et D-2006-76 (R-3594-2005)
-------	---	--

RENSEIGNEMENTS REQUIS SELON LA DÉCISION D-2004-122 (R-3401-98)

HQT-4	1	Application du Code de conduite du Transporteur
-------	---	---

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HQT-5	1	Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie de l'énergie
-------	---	---